



LES GOURMETS

Restaurant scolaire

## C'est le moment des inscriptions

Chers parents,

Une année scolaire s'achève et une autre pointe son nez...

Inscription école, garderie, centre aéré, activités, il faut penser à tout et aussi à la cantine !

Vous trouverez donc ci-joint plusieurs documents à remplir. A savoir :

- L'adhésion pour l'année scolaire 2010-2011
- La fiche de renseignements pré remplie à modifier si nécessaire
- Les disponibilités pour les jours de surveillance
- L'autorisation de prélèvement et le RIB à remplir uniquement en cas de changement.

Vous trouverez le règlement intérieur et son complément sur le site de la mairie [stmartin-bellevue.fr](http://stmartin-bellevue.fr)

Pour inscrire votre (ou vos) enfant(s), il suffit de nous rendre :

- Le talon d'adhésion complété et signé accompagné du chèque de cotisation de 5 € à l'ordre de « restaurant scolaire LES GOURMETS ». Une cotisation par famille et non par enfant.
- La fiche d'inscription signée (une par enfant)
- La fiche de surveillance
- L'autorisation de prélèvement ainsi qu'un RIB si votre choix est de payer par prélèvement automatique pour cette année prochaine  
Si vous avez déjà choisi le prélèvement automatique cette année et qu'il n'y a ni changement de banque ni de RIB, merci de la rendre barrée avec la mention « IDEM ».

Ces documents sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'association, ou à nous envoyer par courrier (Restaurant scolaire LES GOURMETS Chef lieu 74370 St Martin Bellevue) ou à remettre au comité le jour des inscriptions le **samedi 5 juin 2010** de 9 h à 11 h 30.

Des dossiers d'inscription seront disponibles à la Mairie aux heures habituelles d'ouverture. Dossier à déposer dans la boîte aux lettres de l'association.

L'enfant doit être inscrit et l'adhésion payée **avant son premier repas.**

**ATTENTION : Aucune inscription ne sera validée en cas de factures impayées.**

Le comité